

Vol. 4, N°16, pp. 655– 674, DECEMBRE 2025

Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

DOI :

Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo

Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

ANALYSE SOCIOPOLITIQUE DU CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS MALIENS EN LETTRES, EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dr Balla FOFANA, Enseignant-chercheur,

*Faculté des Sciences humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE), Université Yambo
Ouologuem de Bamako (UYOB). Email : fofanaballa40@yahoo.fr*

Résumé: Cette étude s'intéresse à la situation des diplômés en lettres et sciences humaines face au marché de l'emploi. Elle met en lumière les difficultés rencontrées par ces diplômés dans l'accès aux concours de l'ENA. La problématique centrale réside dans le rejet systématique de leurs dossiers par les autorités compétentes. Ce rejet engendre un taux de chômage élevé parmi les détenteurs de licence et de master. L'objectif principal est d'analyser les causes de cette marginalisation institutionnelle. Il s'agit aussi de montrer l'impact de ces pratiques sur l'insertion professionnelle des diplômés. Le cadre théorique mobilise les concepts de marginalisation sociale et d'exclusion professionnelle. Sur le plan méthodologique, l'étude repose sur une enquête statistique auprès des diplômés concernés ainsi que la recherche documentaire. Les données recueillies révèlent que 41,3 % des enquêtés sont au chômage suite au rejet de leurs dossiers. Par ailleurs, 47,4 % estiment que leurs compétences sont méconnues par les décideurs politiques. De plus, 53,1 % affirment que leurs dossiers sont volontairement bloqués par les autorités administratives. Ce blocage contribue à leur marginalisation et à leur exclusion des opportunités professionnelles. Pourtant, 69,8 % des enquêtés considèrent que leurs formations répondent aux besoins des citoyens. Les résultats montrent une indifférence persistante des autorités face aux diplômés en lettres et sciences humaines. L'étude conclut à la nécessité d'une réforme des textes de l'ENA afin d'intégrer ces spécialités dans les concours.

Mots clés : Mali, chômage, jeunes diplômés, ENA.

Abstract: This study focuses on the situation of graduates in literature and the humanities in relation to the labor market. It highlights the difficulties these graduates encounter in accessing the ENA entrance examinations. The central issue lies in the systematic rejection of their applications by the competent authorities. This rejection results in a high unemployment rate among holders of bachelor's and master's degrees. The main objective is to analyze the causes of this institutional marginalization. It also aims to demonstrate the impact of these practices on the professional integration of graduates. The theoretical framework draws on the concepts of social marginalization and professional exclusion. Methodologically, the study is based on a statistical survey conducted among the graduates concerned as well as documentary research. The data collected reveal that 41.3% of respondents are unemployed due to the rejection of their applications. Furthermore, 47.4% believe that their skills are disregarded by political decision-makers. In addition, 53.1% state that their applications are deliberately blocked by administrative authorities. This obstruction contributes to their marginalization and exclusion from professional opportunities. Yet, 69.8% of respondents consider that their training meets the needs of citizens. The results show a persistent indifference of the authorities toward graduates in literature and the humanities. The study concludes with the necessity of reforming the ENA regulations so that these fields of specialization may be accepted in future entrance examinations.

Abstract : Mali, unemployment, young graduates, ENA.

INTRODUCTION

Les réformes de l'enseignement supérieur au Mali engagées au début des années 1990 visaient à répondre aux besoins croissants de formation des ressources humaines et à accompagner le développement socioéconomique du pays. La création de l'Université du Mali par la loi n°93-060 de septembre 1993, officiellement opérationnelle en 1996, a marqué une étape majeure de cette dynamique. Cette réforme a conduit à l'Institution de plusieurs facultés, dont la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), chargée de la formation dans les domaines des lettres, des sciences humaines et sociales. Depuis sa création jusqu'à sa réforme institutionnelle à l'Université Yambo Ouologuem de Bamako, la FLASH a formé un nombre important de diplômés dans les filières telles que les lettres, la socio-anthropologie, la psychologie, la philosophie et les sciences de l'éducation.

Toutefois, la question de l'insertion socioprofessionnelle de ces diplômés demeure une problématique persistante. En dépit de leur niveau de qualification, nombre d'entre eux rencontrent des difficultés d'accès au marché de l'emploi, notamment dans la fonction publique malienne. Cette situation met en lumière les limites de l'articulation entre les dispositifs de formation universitaire et les politiques nationales de l'emploi. Également, elle soulève des interrogations sur la reconnaissance institutionnelle des compétences acquises dans les filières des lettres, des sciences humaines et sociales, particulièrement dans les mécanismes de recrutement administratif tels que les concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (ENA). À cet effet, l'analyse des enjeux de formation et d'employabilité des diplômés de la FLASH et de l'Université Yambo Ouologuem apparaît comme un champ de recherche pertinent pour comprendre les dysfonctionnements structurels du système éducatif et du marché du travail au Mali. Ainsi, cette étude est fondée sur la méthode quantitative.

Ce travail porte sur l'analyse de la formation universitaire dispensée à la FLASH voire l'Université Yambo Ouologuem de Bamako et de son adéquation avec les exigences du marché de l'emploi au Mali, notamment dans la fonction publique. Il se justifie par la persistance des difficultés d'insertion socioprofessionnelle des diplômés des lettres, sciences humaines et sociales, bien qu'ils aient des compétences requises dans leurs spécialités.

Au Mali, l'accroissement du taux du chômage de jeunes diplômés constitue un enjeu social et politique majeur. Les diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales figurent

parmi les catégories les plus affectées par cette situation. En effet, bien que les réformes universitaires successives et l'augmentation du nombre de diplômés soient observables, leur insertion socioprofessionnelle reste marquée par des obstacles structurels, notamment l'accès limité aux concours d'entrée à la fonction publique et la faible absorption par le secteur privé. Dans quelle mesure les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales au Mali résultent-elles d'une inadéquation entre les formations universitaires, les réformes institutionnelles et les politiques nationales de l'emploi ? Les politiques publiques d'emploi et les mécanismes de recrutement prennent-ils en compte les compétences transversales et analytiques développées dans ces filières ? Néanmoins, comment expliquer l'exclusion récurrente de ces diplômés lors des concours d'entrée à l'ENA, tandis que dans les pays ouest-africains, des profils similaires sont admis à ces concours ? Dans quelle mesure les formations universitaires en lettres, en sciences humaines et sociales au Mali sont-elles en adéquation avec les besoins et les exigences du marché de l'emploi ? Quels sont les principaux obstacles institutionnels et structurels qui entravent l'insertion socioprofessionnelle des diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales au Mali ? Quels sont les critères et mécanismes de recrutement appliqués lors des concours d'entrée à l'ENA au Mali, et comment expliquent-ils l'exclusion récurrente des diplômés issus des lettres, des sciences humaines et sociales ? Quelles différences et similitudes existent-elles entre les pratiques de recrutement et de reconnaissance des diplômes au Mali et celles d'autres pays ouest-africains, notamment en ce qui concerne la valorisation des compétences transversales et analytiques ?

Objectif principal

- Analyser les déterminants des difficultés d'insertion socioprofessionnelle des diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales au Mali, en lien avec les formations universitaires, les réformes institutionnelles et les politiques nationales de l'emploi.

Objectifs spécifiques

- Analyser l'adéquation entre les formations universitaires en lettres, en sciences humaines et sociales et les besoins du marché de l'emploi malien.
- Identifier les obstacles institutionnels et structurels à l'insertion socioprofessionnelle de ces diplômés, notamment à travers l'accès aux concours de la fonction publique et aux opportunités du secteur privé.

- Examiner les critères et mécanismes de recrutement aux concours d'entrée à l'ENA au Mali, afin de comprendre les causes de l'exclusion récurrente des diplômés issus des lettres, des sciences humaines et sociales.
- Comparer les pratiques de recrutement et de reconnaissance des diplômes au Mali avec celles d'autres pays ouest-africains, afin d'évaluer la prise en compte des compétences transversales et analytiques dans les politiques d'emploi.

Hypothèse centrale

- Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales au Mali sont principalement dues à une inadéquation structurelle entre les formations universitaires et les politiques publiques de l'emploi.

Hypothèses spécifiques

- Les curricula des filières des lettres, des sciences humaines et sociales privilégient une formation théorique au détriment des compétences professionnelles directement mobilisables sur le marché du travail.
- Les dispositifs de recrutement de la fonction publique, notamment les concours d'entrée à l'ENA, reposent sur des critères restrictifs qui ne reconnaissent pas pleinement les compétences des diplômés de ces filières.
- Les décideurs politiques et administratifs disposent d'une perception limitée du potentiel professionnel des diplômés en lettres, en sciences humaines et sociales.
- Les réformes universitaires bien qu'elles aient modifié l'architecture institutionnelle (de la FLASH à l'Université Yambo Ouologuem), n'ont pas suffisamment intégré la dimension de l'employabilité dans leurs orientations stratégiques.

L'étude analyse la reconnaissance des compétences des diplômés en lettres et sciences humaines. Elle s'appuie sur les notions d'inadéquation, formation-emploi, de capital humain et de politiques publiques. Elle combine analyse documentaire, enquêtes et comparaisons régionales pour identifier les obstacles à l'insertion professionnelle et l'adéquation des formations au marché de l'emploi.

Pour atteindre l'objectif principal cette étude, nous l'avons structurée en trois grandes parties : la première partie expose la méthodologie adoptée, la deuxième présente les résultats obtenus et la troisième porte sur une discussion approfondie de ces résultats.

1-Méthodologie

Pour Paul N'da : « La méthodologie rappelle le cadre opératoire construit, les matériels humains ou autres, sur lequel a porté l'étude ainsi que les instruments de collecte des données » (2015, p.43).

1-1-Populations enquêtées

Les populations retenues pour cette étude sont les responsables chargés d'organiser les concours de la fonction publique, les responsables des structures universitaires, les parents de jeunes diplômés et les jeunes diplômés eux-mêmes. Ils sont suffisamment expérimentés pour pouvoir nous fournir des données rétrospectives concernant la problématique de l'insertion socioprofessionnelle de jeunes diplômés en lettres et en sciences sociales. L'enquête sur le terrain s'est déroulée du 1^{er} janvier au 28 février 2025.

1-2-Échantillon

La technique de l'échantillonnage par quotas que nous avons choisie est appliquée aux quatre (04) couches sociales qui sont directement concernées par cette étude. Ce choix nous a permis d'aborder toutes les populations qui sont concernées par cette étude.

Par surcroît, les populations cibles sont les responsables chargés d'organiser les concours de la fonction publique, les responsables des structures universitaires, les parents de jeunes diplômés et les jeunes diplômés eux-mêmes. À cet effet, la taille de l'échantillon et les techniques de sondage sont présentées ci-dessous:

$$n = \frac{t^2 \times p(1 - p)}{e^2}$$

La taille de l'échantillon est fixée à 192 individus répartis entre les quatre(04) couches sociales concernées par les effets des politiques de l'emploi au Mali, soit 48 individus par couche sociale. Elle a été déterminée par la méthode des proportions et calculée de la façon suivante:

- ✓ **n**= taille de l'échantillon attendu ;
- ✓ **t**= niveau de confiance déduit du taux de confiance (traditionnellement 1,96 pour un taux de confiance de 95%), loi normale centrée réduite ;
- ✓ **p**= proportion estimative de la population présentant la caractéristique étudiée dans l'étude ;
- ✓ **e**=marge d'erreur (traditionnellement fixée à 5%).

Ainsi, $n = 1,96 \times 1,96 \times 0,5 (1-0,5) / (0,05 \times 0,05) = 384$. Alors, $384 \times 0,5 = 192$ individus, hommes et femmes. (Thèse de B Fofana, avril 2022). La taille de l'échantillon par strate fixée à l'identique (**48** responsables de la fonction publique/ENA, **48** responsables des structures universitaires, **48** parents de jeunes diplômés **et** **48** jeunes diplômés) permet d'une représentativité de toutes les populations concernées par cette problématique.

Tableau 1 : relatif aux strates concernées par les politiques de l'emploi au Mali

SEXES	Responsables Fonction publique/ENA	Responsables structures universitaires	Parents de jeunes diplômés	Jeunes diplômés mêmes	TOTAUX
Hommes	24	24	24	24	96
Femmes	24	24	24	24	96
Total	48	48	48	48	192

Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À l'issue de cette étude, chaque strate de la société est représentée par 48 individus, soit 48 responsables de la fonction publique/ENA, 48 responsables des structures universitaires, 48 parents de jeunes diplômés et 48 jeunes diplômés, ce qui fait un total de 192 personnes de notre échantillon.

De surcroît, le logiciel que nous avons choisi pour le traitement des données est le Sphinx, car il est un logiciel permettant de traiter rapidement des données en sciences sociales, d'où le choix dudit logiciel.

1-3-Instruments de recueil des données

En vue de recueillir les données nécessaires à cette étude, nous avons puisé nos informations dans les documents dont les références bibliographiques rendent compte. Nous avons également soumis un questionnaire à tous les enquêtés. Puis nous avons complété ces deux techniques par l'observation.

1-4-Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à recourir aux documents dans une dimension de mieux appréhender l'objectif recherché. En effet, au cours de la rédaction de notre sujet, nous avons procédé à la recherche documentaire dans la bibliothèque nationale du Mali.

Aussi, nous avons procédé à une recherche webographique qui nous a permis d'avoir beaucoup de données relatives à l'analyse sociopolitique des politiques de l'emploi au Mali :

cas de jeunes diplômés en lettres et sciences humaines issus de l'ex-FLASH et à l'Université de Kabala/Université Yambo Ouologuem.

1-5-Enquête par questionnaire

L'enquête a permis non seulement de mesurer des opinions ou des comportements, de décrire les caractéristiques d'une population ayant une opinion ou un comportement, mais aussi, elle se rattache à une vision strictement positive et empiriste, inspirée des sciences de la nature.

En plus, au-delà du simple décompte d'individus émettant une opinion ou faisant état d'un comportement, elle vise à tester des hypothèses et à illustrer des théories par la mise en évidence de corrélation entre des variables (Pascale Hebel, 200).

L'enquête par questionnaire a toujours pour objectif de mesurer un phénomène et de chercher les relations que celui-ci entretient avec d'autres types des données de manière à pouvoir expliquer l'objet étudié. L'utilisation des chiffres n'a donc pas seulement une fonction descriptive, de mesure de la réalité objective à un moment donné, mais aussi, une fonction explicative, à partir de l'étude des relations statistiques entre les données (Pierre B., 2011).

1-6-Observation

L'observation est une constatation exacte d'un fait à l'aide de moyens d'investigation et d'étude appropriés à cette constatation. (Madeleine, G., 2004). Pour cela, nous précisons que notre observation était directe, car nous sommes le témoin du chômage de beaucoup de jeunes diplômés dans les spécialités susmentionnées depuis l'ex-FLASH jusqu'à sa transformation à l'Universités de Bamako/l'Université Yambo Ouologuem de Bamako.

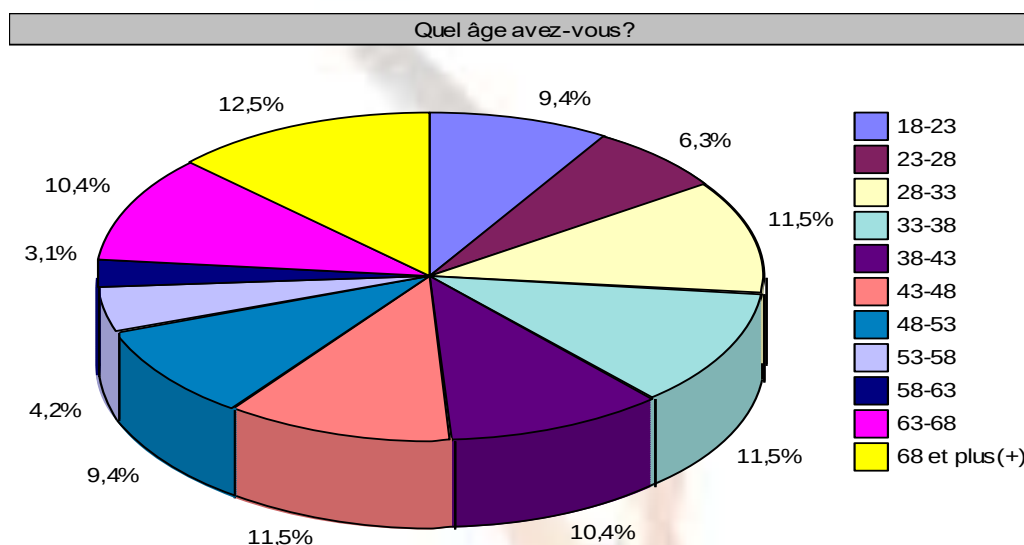
1-7-Modes de traitement des données

Nous avons procédé par un élagage des informations puis nous avons choisi la méthode quantitative, fondée sur la technique de quotas. Cette technique de quotas nous a permis d'avoir un échantillon représentatif relatif à la population enquêtée. C'est donc cette méthode qui nous a permis d'élaborer notre questionnaire auquel nous avons utilisé pour aborder nos enquêtés avec des questions ouvertes, semi-fermées, etc.

Après avoir recueilli les données sur le terrain, nous avons procédé au dépouillement et au traitement des données. En effet, le logiciel que nous avons utilisé pour le traitement des données est le Sphinx. Pour cela, le Sphinx est un logiciel très efficace en matière de traitement des données statistiques. C'est pourquoi nous l'avons choisi pour le traitement des données. Ainsi, c'est un logiciel qui permet aux chercheurs le traitement et l'analyse rapides des données statistiques à la base des tableaux soit des graphiques, etc.

2. Résultats

Graphique 1 : relatif à la tranche d'âge des enquêtés



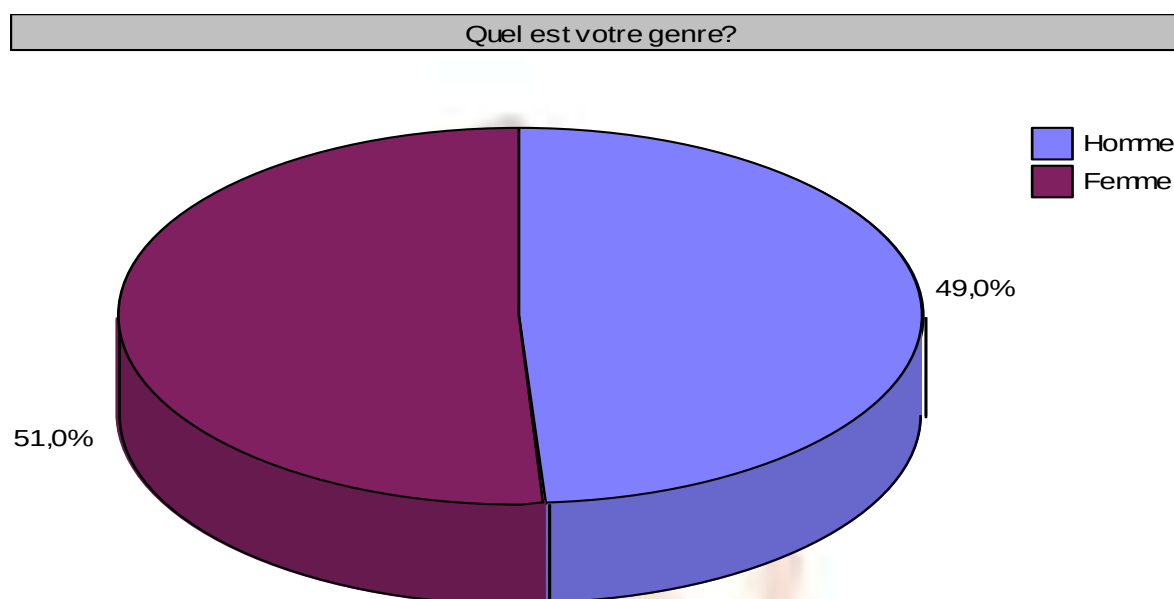
Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À l'issue de ce graphique, il s'avère que l'âge réel au Mali pour participer aux processus électoraux et aux concours d'entrée à la Fonction publique varie entre 18 à 23 ans, c'est-à-dire l'âge requis pour voter et participer au concours d'entrée à la Fonction publique, est 18 ans. De ce fait, la participation aux opérations de vote catalyse un engouement chez les acteurs sociaux. L'âge de ces acteurs varie de 68 ans et plus (+) surtout s'ils ont un dévolu sur un présumé candidat nationaliste.

De surcroît, l'âge limite de participer aux différents concours d'entrée à la Fonction publique malienne varie aux dépens du diplôme des candidats. Pour cela, l'âge limite de participer aux concours d'entrer à la fonction publique pour les détenteurs de PhD est 45 ans. En ce qui concerne les détenteurs de Master et Licence, l'âge limite est 43 ans. L'âge limite pour les détenteurs de BTS et BT est 38 ans. L'âge limite pour les détenteurs du Certificat d'aptitude professionnelle est 36 ans.

Ainsi, cette innovation dans la Fonction publique malienne est l'œuvre des Autorités de la Transition. C'est une innovation qui a été bénéfique pour beaucoup de candidats qui étaient frappés par question d'âge lors de différents concours antérieurs pour la Fonction publique. Cette innovation dans la Fonction publique malienne est un acte salubre, car elle a permis de favoriser beaucoup de candidats lors de différents concours, etc.

Graphique 2 : relatif au genre des enquêtés



Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

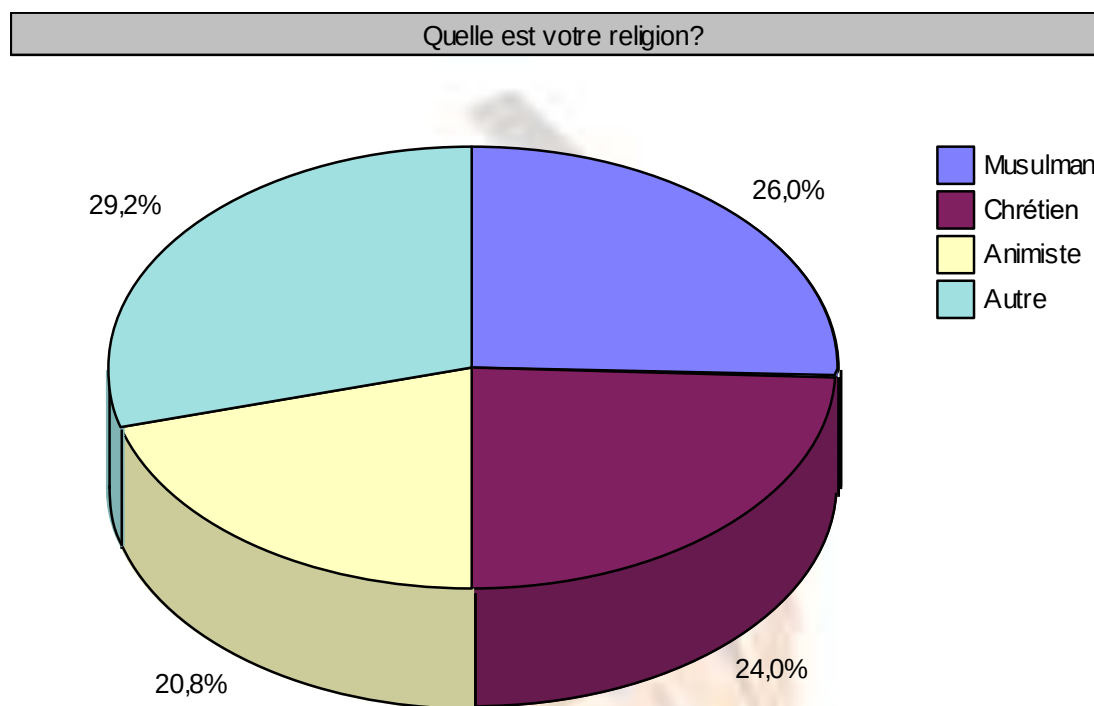
Le graphique relatif au genre des enquêtés, illustre que les hommes répondants sont 47 soit 49%. Quant aux femmes, elles sont 49 soit 51%. Cet écart peut être expliqué à un engouement des femmes lors des opérations de vote et leur participation aux différents concours d'entrée à la Fonction publique, etc.

De même, les femmes sont dynamiques plus que les hommes lors des opérations de vote et même lors de concours d'entrée à la Fonction publique. En effet, les trente dernières années de la vie démocratique illustrent le dynamisme des femmes maliennes lors des élections, car les hommes politiques faisaient porte à porte pour mobiliser les femmes afin qu'elles puissent aller voter pour eux.

Par ailleurs, les hommes ne sont pas tellement motivés lors des opérations de vote sauf la jeunesse. À cet effet, les jeunes sont motivés lors des opérations de vote, car les politiques maliens de trente dernières années procédaient à soudoyer les jeunes ainsi que les femmes, d'où la facilité de leur mobilisation en périodes des élections.

Ainsi, l'achat de conscience était une monnaie courante dans toutes les sphères administratives au Mali. En effet, cet achat de conscience a permis certains jeunes diplômés d'accéder à la Fonction publique et d'autres restent en chômage, etc.

Graphique 3 : relatif à la croyance religieuse des enquêtés



Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À travers ce graphique, il est observable que les enquêtés sont musulmans, chrétiens, animistes et autres. En effet, 26,0% sont musulmans, 24,0% sont chrétiens et 20,8% sont animistes. Quant aux autres, ils sont 29,2%. Il s'agit des enquêtés qui pratiquent les deux religions à la fois, c'est-à-dire ils sont musulmans et animistes concomitamment soit chrétiens et animistes à la fois. Les 29,2% des enquêtés, pratiquent concomitamment les deux religions. De ce fait, certains sont musulmans mais ils pratiquent également l'Animisme, d'où une ambiguïté au sujet de leur statut religieux. Soit certains sont chrétiens et animistes à la fois. Aussi, les 26,0% des enquêtés sont musulmans. En effet, ce statut musulman ne leur permet pas de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA, car leurs diplômes en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie ne sont pas autorisés par les Autorités compétentes.

De surcroît, les 24,0% des enquêtés sont chrétiens et leur statut chrétien ne leur permet pas de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA à cause de leurs diplômes en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie. Ainsi, le refus des Autorités maliennes d'autoriser aux diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA, est un facteur d'accroître le nombre de chômeurs desdits diplômés.

Tableau 2 : relatif aux niveaux d'instructions des demandeurs d'emplois

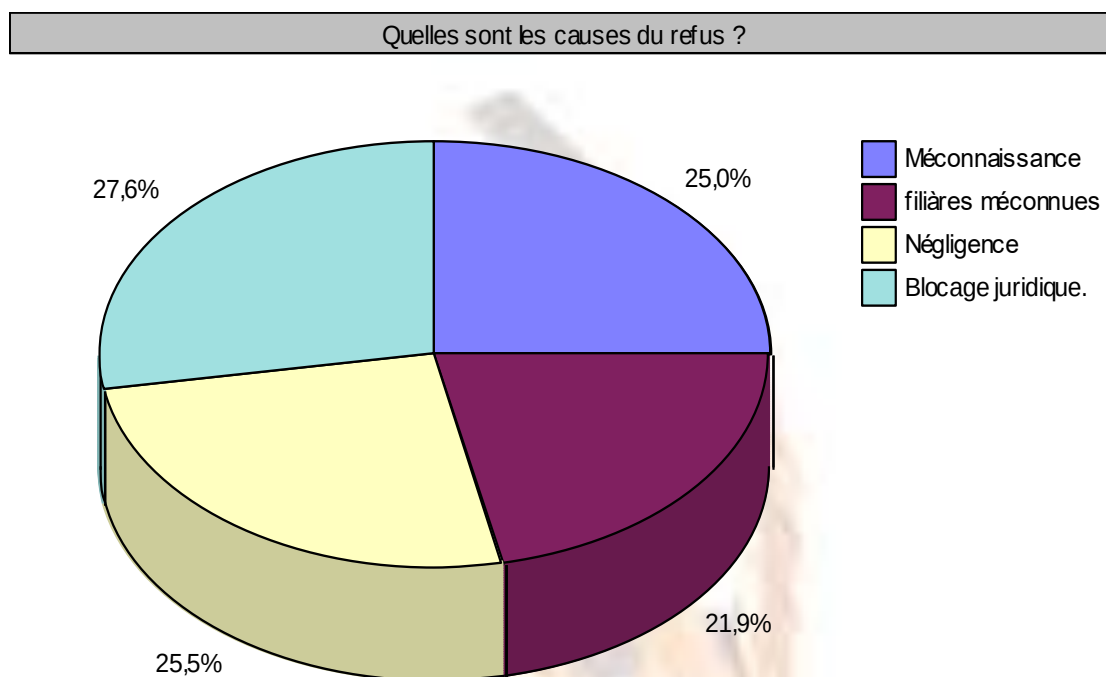
Q4 Quel est votre niveau d'instruction?	Nb. cit.	Fréq.
BAC	31	16,1%
CAP	50	26,0%
LICENCE	41	21,4%
MASTER	38	19,8%
AUTRES.	32	16,7%
TOTAL OBS.	192	100%

Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

Le chômage concerne tous les niveaux d'instruction au Mali. En effet, les pourcentages sont importants chez les détenteurs du CAP, de Licence et Master plus que les autres diplômés. De ce fait, 50 individus détenteurs de Certificat d'aptitude professionnelle soit 26,0% ont attesté qu'ils ne sont pas fonctionnaires. Ils ajoutent qu'ils sont taxés présentement par le critère d'âge. Ils ont justifié que les quotas dans leurs domaines respectifs sont minimales. Aussi, 41 individus, détenteurs de la Licence soit 21,4% ont témoigné leur inactivité, car leurs diplômes ne sont pas sollicités lors de différents concours d'entrer à la fonction publique, d'où le nombre important de chômeurs chez eux. L'augmentation excessive de taux de chômeurs de jeunes, a une grande influence sur le taux de banditisme et de criminalité de diverses natures dans la population inactive au Mali.

De même, 38 enquêtés soit 19,8% détenteurs de Master en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie attestent qu'ils n'ont pas la possibilité de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA. Les 32 individus soit 16,7% de détenteurs d'autres diplômes universitaires dans les domaines susmentionnés ont confirmé qu'ils n'ont pas d'activités. Et les 31 individus soit 16,1% détenteurs du Bac ont témoigné qu'ils ont été disqualifiés lors de leur participation aux différents concours d'entrée à la police, à la gendarmerie et à l'Armée nationale, etc.

Graphique 4 : relatif au refus de participation aux concours d'entrée à l'ENA



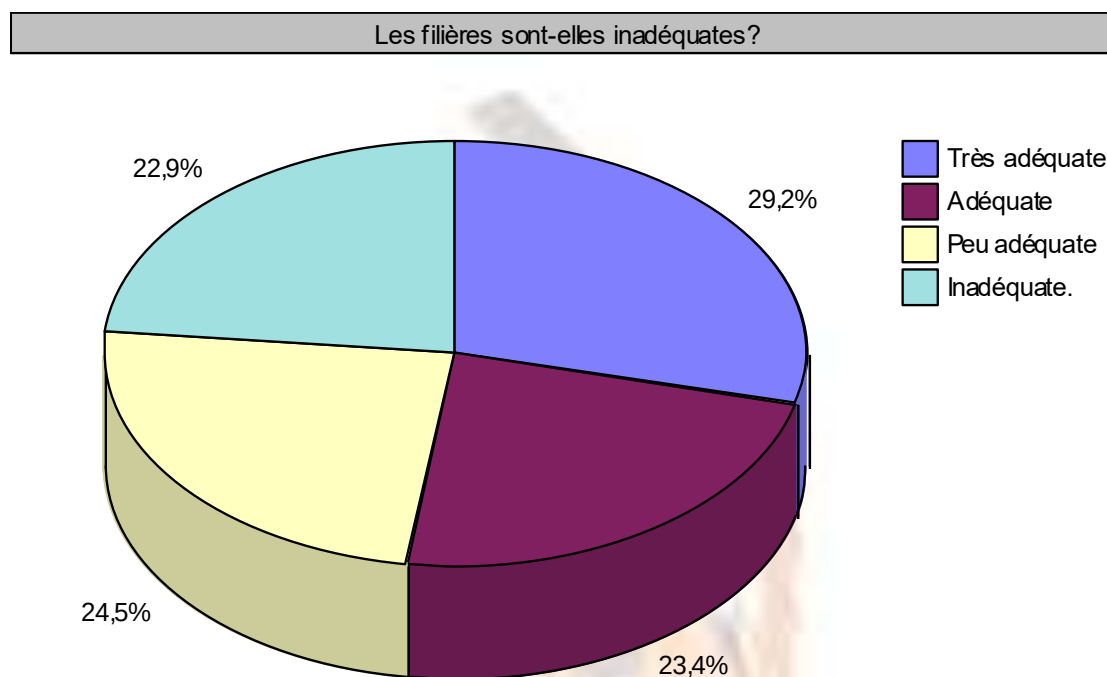
Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

Il est illustré à travers ce graphique que les enquêtés ont des avis différents sur le chômage des jeunes diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie, car ils ne sont pas autorisés de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA du Mali. De ce fait, les 21,9% des enquêtés pensent que les spécialités susmentionnées sont méconnues par la population malienne.

De surcroît, les 25,0% des enquêtés attestent que les Autorités administratives de l'ENA ainsi que les décideurs politiques ne connaissent pas les spécialités ci-dessus. C'est pourquoi les Autorités administratives et les décideurs politiques n'autorisent pas les diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie et en philosophie de participer aux différents concours d'entrer à l'École Nationale d'Administration (ENA).

Néanmoins, les 25,5% des enquêtés pensent que c'est une négligence de la part des Autorités administratives de l'ENA, des responsables des structures universitaires et des décideurs politiques. À cet effet, les diplômés des pays de la sous-région en lettres et sciences humaines ont le droit de participer aux concours d'entrer à l'ENA. Ainsi, les 27,6% des enquêtés de notre échantillon pensent que le blocage juridique est à la base d'exclusion des diplômés en lettres et en sciences humaines lors de différents concours de l'ENA au Mali.

Graphique 5 : relatif à l'adéquation des filières de formation aux besoins sociétaux

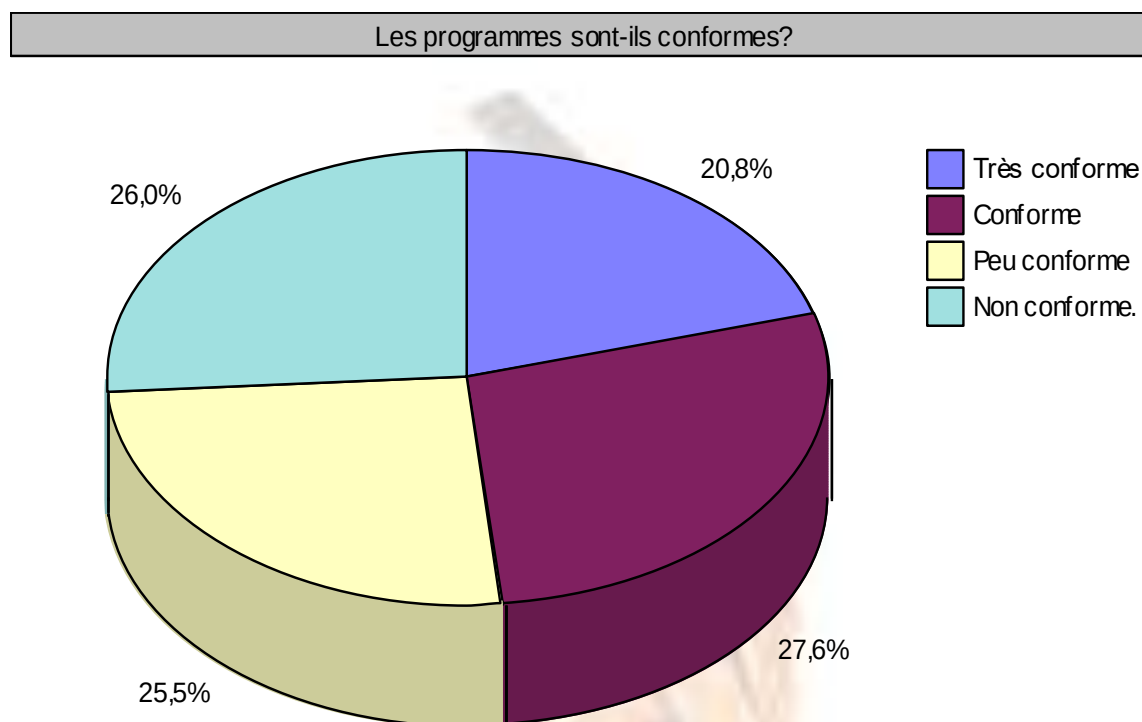


Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

Ce faisant, les 22,9% des enquêtés pensent que les formations en lettres et en sciences sociales sont inadéquates aux différentes spécialités de l'ENA. C'est pourquoi les décideurs politiques ne permettent pas les diplômés dans les spécialités susmentionnées de participer aux concours d'entrer à l'ENA du Mali.

Par contre, les 23,4% des enquêtés confirment que les spécialités susmentionnées sont adéquates aux différentes filières de formation de l'ENA tels que l'Administrateur civil, l'Administrateur du travail et de la sécurité sociale, l'Inspecteur des douanes, l'Inspecteur des services économiques, etc. Les 24,5% des enquêtés pensent que les formations de diplômés en lettres et en sciences humaines sont peu adéquates, car certains littéraires pourraient avoir des difficultés en données chiffrées mais avec la volonté rien n'est impossible. Outre, les 29,2% des enquêtés de l'échantillon certifient que les spécialités susmentionnées sont très adéquates à certaines spécialités de l'ENA, car les diplômés en lettres peuvent devenir de très bons administrateurs civils. Quant aux socio-anthropologues, les psychologues et les philosophes peuvent devenir de très bons inspecteurs des douanes, des finances, administrateurs du travail et de la sécurité sociale, de planificateurs, etc. Ainsi, la participation des diplômés en lettres et en sciences humaines aux différents concours d'entrer à l'ENA permettra à l'État malien d'avoir des cadres valables dans lesdits domaines.

Graphique 6 : relatif aux programmes des lettres et sciences humaines aux besoins de l'ENA



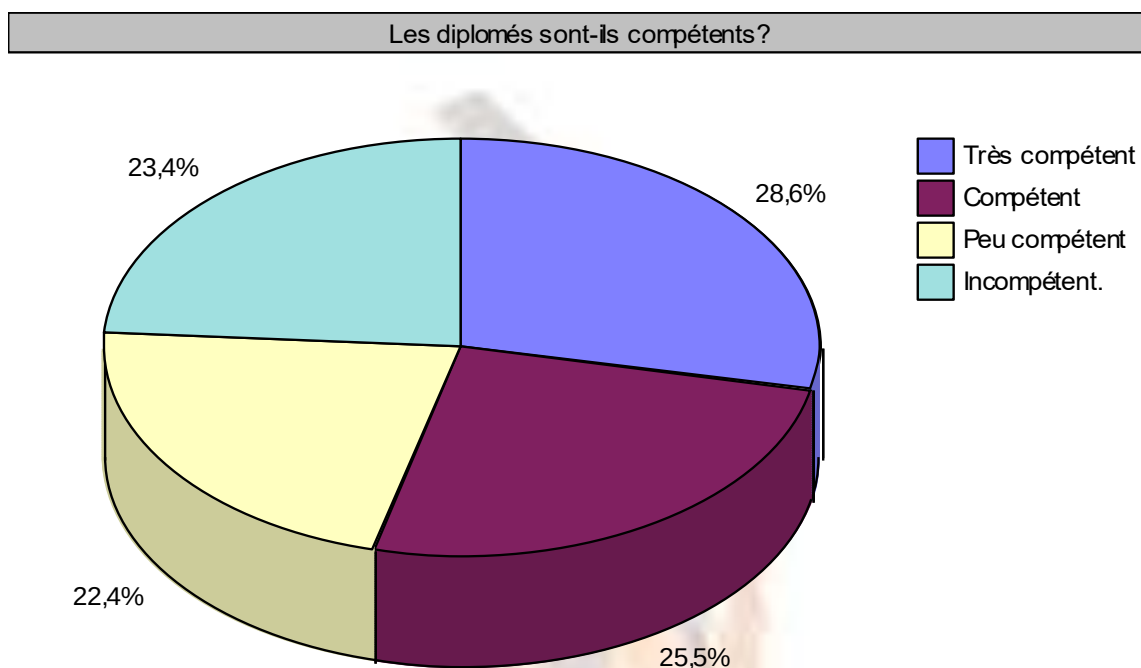
Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À la lumière du graphique, les 20,8% des enquêtés attestent que les contenus des programmes des lettres et sciences humaines sont très conformes à ceux de quelques spécialités de l'ENA. C'est pourquoi les diplômés en lettres et en sciences humaines doivent être autorisés de participer aux concours d'entrer à l'ENA.

De même, les 25,5% des enquêtés de l'échantillon attestent que les contenus des programmes des lettres et en sciences humaines sont peu conformes à ceux de l'ENA. Par conséquent, l'ENA forme des diplômés mais elle ne donne pas des diplômes aux gens. À cet effet, cette posture de l'ENA doit autoriser à tous les diplômés de participer à ses différents concours organisés. Par contre, les 26,0% des enquêtés de notre échantillon pensent que les contenus de formation en lettres et en sciences humaines ne sont pas conformes à ceux de l'ENA mais cela ne doit pas être un argument de pénaliser les diplômés en lettres et en sciences humaines.

Outre, les 27,6% des enquêtés de l'échantillon certifient que les contenus des programmes de formation en lettres et en sciences humaines sont conformes à ceux de l'ENA car, l'ENA n'est pas une formation diplômante plutôt une formation continue. Dans ce sens, tous les diplômés doivent être autorisés de participer aux concours d'entrer à l'ENA.

Graphique 7 : relatif à la compétence des diplômés en lettres et en sciences humaines



Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

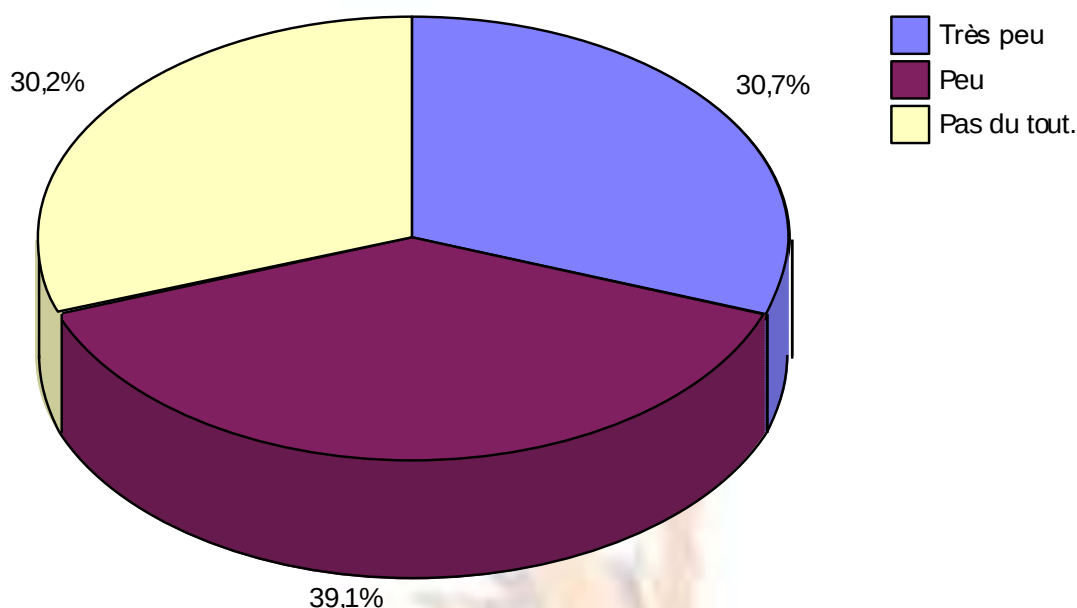
À travers le graphique, il est observable la divergence des points de vue des enquêtés sur la compétence des diplômés en lettres et en sciences humaines, d'où les divers pourcentages. En effet, les 22,4% des enquêtés pensent que les diplômés en lettres et en sciences humaines sont peu compétents. Par ailleurs, les 23,4% des enquêtés pensent que l'incompétence des littéraires, des socio-anthropologues, des psychologues et des philosophes se trouve en Droit, car ils n'ont pas bénéficié de cours du Droit durant leurs cursus universitaires.

De surcroît, les 25,5% des enquêtés de notre échantillon estiment que les diplômés en lettres et en sciences humaines sont compétents, car les différents programmes de formation de l'ENA sont axés sur les formations continues. De ce fait, les cadres sont formés à l'ENA afin d'être opérationnels dans les différents services administratifs. À cet effet, la formation en Droit ne doit pas être un argument pour disqualifier les diplômés susmentionnés lors de concours d'entrer à l'ENA.

De plus, les 28,6% des enquêtés attestent que les littéraires, les socio-anthropologues, les psychologues et les philosophes sont très compétents dans leurs domaines de formation. Pour cela, les Autorités administratives de l'ENA et les décideurs politiques doivent œuvrer afin que les diplômés ci-dessus puissent participer aux différents concours d'entrer à l'ENA...

Graphique 8 : relatif à la perception des décideurs en lettres et en sciences humaines

Les décideurs les connaissent-ils ?



Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À la lumière de ce graphique, les 30,2% des enquêtés certifient que les décideurs politiques ne connaissent pas les littéraires, les socio-anthropologues, les psychologues et les philosophes. C'est la raison pour laquelle ils n'arrivent pas à permettre aux spécialistes susmentionnés de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA.

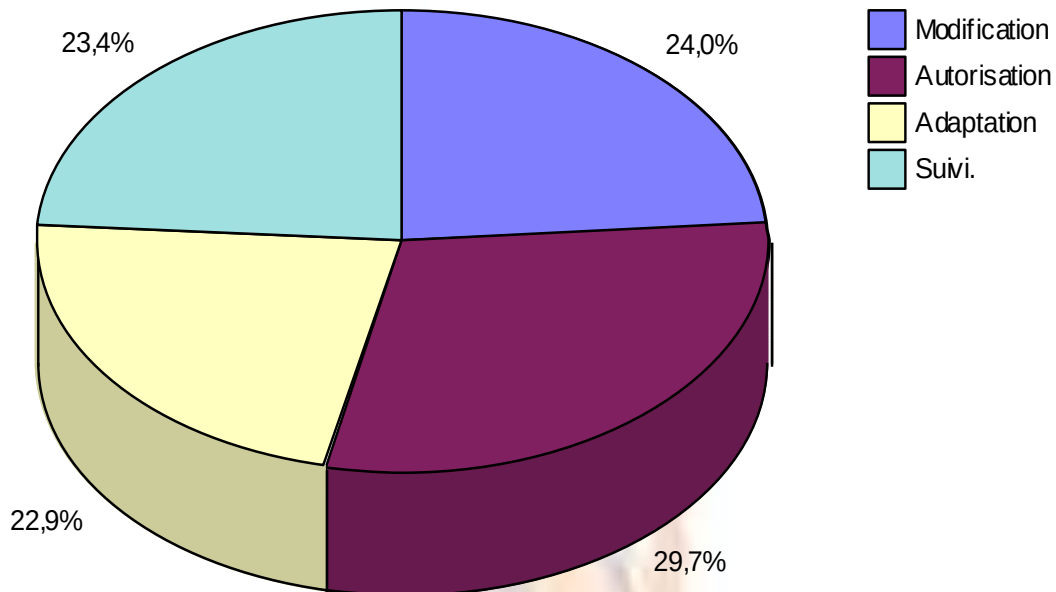
Par surcroît, les 30,7% des enquêtes attestent que les décideurs politiques connaissent très peu les diplômés en lettres et en sciences humaines. En effet, cette méconnaissance des diplômés en lettres et en sciences humaines par les décideurs politiques, résulte de l'exclusion desdits diplômés lors de différents concours d'entrer à l'ENA.

En plus, les 39,1% des enquêtés attestent que les décideurs politiques connaissent peu les hommes de lettres, les socio-anthropologues, les psychologues et les philosophes. De ce fait, cette méconnaissance de la compétence des diplômés en lettres et en sciences humaines par les Autorités administratives et les décideurs politiques aboutit à l'invalidation des dossiers desdits candidats lors de concours d'entrer à l'ENA.

Ainsi, les Autorités administratives et les décideurs politiques doivent avoir une parfaite connaissance sur toutes les spécialités enseignées dans les universités, car l'État doit être le gage de toutes les politiques éducatives.

Graphique 9 : relatif aux solutions pour les diplômés en lettres et sciences humaines

Quelles sont les solutions alternatives?



Source : Dr B Fofana, juillet 2025.

À la lumière du graphique, les avis des enquêtés sont divergents sur les éventuelles solutions relatives à la situation des diplômés en lettres et en sciences humaines. De ce fait, les 22,9% des enquêtés confirment que les Autorités administratives et les décideurs politiques doivent exiger aux responsables des structures universitaires des lettres et en sciences humaines afin que les contenus de leurs programmes d'enseignement soient adaptables à ceux de l'ENA. Les 23,4% des enquêtés attestent de faire un suivi après l'adaptation des contenus des programmes d'enseignement des lettres et des sciences humaines à ceux de l'ENA. À cet effet, les 24,0% des enquêtés proposent une réforme des textes de l'ENA afin que tous les détenteurs de licence puissent participer aux différents concours.

De surcroît, les 29,7% des enquêtés pensent que les Autorités administratives de l'ENA et les décideurs politiques doivent œuvrer afin que toutes les spécialités puissent participer aux différents concours d'entrer à l'ENA. De cet effet, l'ENA doit être une structure qui recrute des élites pour administrer les différents services d'une nation et non une structure qui exclut d'une grande frange de la société. Ainsi, la majorité des enquêtés exhortent les Autorités administratives et les décideurs politiques de réformer les textes de l'ENA afin que toutes les spécialités puissent participer aux différents concours de l'ENA.

3. Discussion des résultats

Conformément aux résultats obtenus au cours de notre recherche, il s'est avéré que la réforme des textes de l'ENA est nécessaire. La volonté des Autorités administratives et des décideurs politiques permettra à une réforme des textes de l'ENA afin que les diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie, en sciences de l'éducation et en philosophie puissent participer aux différents concours d'entrer à l'ENA. Les enquêtés pensent que le refus de la participation de littéraires, de socio-anthropologues, de psychologues et de philosophes aux différents concours d'entrer à l'ENA accroît le nombre des chômeurs. De ce fait, le nombre de chômeurs est important dans les domaines susmentionnés.

De surcroît, les enquêtés pensent que les indépendances des pays africains étaient mal acquises, car les formations universitaire ne correspondent pas au marché d'emplois. C'est pourquoi la plupart des enquêtés suggèrent une solution alternative pour la participation de tous aux différents concours d'entrer à l'ENA. À cet effet, la réforme des textes de l'ENA et la réforme des contenus des programmes des lettres et des sciences humaines permettront à tous les détenteurs de licence et autres de participer aux différents concours d'entrer à l'ENA. Également, le suivi des réformes des contenus des programmes des lettres et des sciences humaines permettra de leur renforcer les capacités. Et l'autorisation de littéraires, de socio-anthropologues, de psychologues et de philosophes de participer aux concours d'entrer à l'ENA, palliera la discrimination et diminuera les chômeurs au Mali. De ce fait, les politiques de trente dernières années n'ont pas œuvré pour gérer la discrimination, la marginalisation et l'exclusion de certaines spécialités lors de recrutement dans la Fonction publique au Mali.

Outre, il est nécessaire de chercher à comprendre si les politiques de trente dernières années ne sont pas les complices du chômage et de marginalisation de diplômés en lettres et en sciences humaines au Mali. Le chômage de jeunes diplômés se traduit à une prise de drogue, au banditisme, à la radicalisation et au terrorisme dans les pays ouest africains notamment au Mali.

Toutefois, les lecteurs attentifs constateront que cette étude a des lacunes, car tous les aspects du chômage de littéraires, de socio-anthropologues, de psychologues et de philosophes n'ont pas été abordés. À cet effet, la mauvaise gestion de la politique d'emplois au Mali pendant les trente dernières du multipartisme, doit être une éventuelle étude à approfondir. Ainsi, le chômage dans les différentes spécialités universitaires au Mali, accroît à cause de leur méconnaissance par les autorités administratives et les décideurs politiques. En effet, la stabilité des institutions politique d'une nation, émane de la gestion de sa politique d'emplois...

Conclusion

Dans une dimension de clarifier les méfaits du chômage des jeunes diplômés en lettres et en sciences humaines au Mali que nous avons rédigé cet article. En effet, l'une des défaillances des politiques publiques de politiques de trente dernières années est de cautionner la marginalisation et l'exclusion de diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie, en sciences de l'éducation et en philosophie lors de concours d'entrer à l'ENA. Les autorités maliennes actuelles, ont réformé les textes de la Fonction publique et ceux de l'ENA afin d'augmenter l'âge requis pour participer aux différents concours. La lutte contre le chômage de jeunes passe la création d'emplois, l'ouverture des concours d'entrer à la Fonction publique pour tous. De ce fait, la marginalisation et l'exclusion de certains diplômés dans les spécialités telles que les lettres, la socio-anthropologie, la psychologie, la philosophie et les sciences de l'éducation, lors de concours d'entrer à l'ENA, leur radicalisent et leur exposent au terrorisme. Il faut des réformes majeures concernant la Fonction publique générale, la Fonction publique des collectivités et les concours d'entrer à l'ENA. La lutte contre le chômage de jeunes diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie, en sciences de l'éducation et en philosophie est une lutte de longue haleine. Les causes du chômage de diplômés en lettres, en socio-anthropologie, en psychologie, en sciences de l'éducation et en philosophie sont : le manque de volonté, la méconnaissance et la négligence des autorités administratives et de décideurs politiques de réformer les textes de l'ENA. En effet, les attitudes néfastes susmentionnées résultent de la marginalisation et l'exclusion des diplômés dans les spécialités ci-dessus, etc.

Néanmoins, les éventuels lecteurs comprendront que cette étude a des lacunes, car nous n'avons pas abordé tous les aspects du chômage des jeunes diplômés au Mali. En effet, il faut une recherche approfondie et complémentaire aux différents secteurs privés et publics notamment dans les domaines miniers maliens. Aussi, une recherche approfondie dans les différents services administratifs maliens est nécessaire afin de dresser un tableau statistique qui inventorie les causes du chômage de diplômés en lettres et en sciences humaines au Mali. Si le chômage de diplômés en lettres et en sciences humaines au Mali est perçu comme une incompétence ; d'aucuns le perçoivent dans une optique de négligence, du manque de volonté et du refus des autorités administratives et de décideurs politiques de réformer les textes de l'ENA. Par conséquent, notre recherche fournirait des pistes d'intervention pour les autorités maliennes afin de réformer les textes de l'ENA et les programmes d'enseignement des lettres et sciences humaines. Ainsi, la réforme des textes de l'ENA permettra de diminuer le nombre de chômeurs en lettres et en sciences humaines et stabilisera l'État, car le chômage radicalise les jeunes au Mali, etc.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRIC Jean-Claude, 1995. *Psychologie des représentations sociales chez Gustave* Éditions des archives contemporaines, Paris, p.15.
- ABRIC Jean-Claude, 1994. *Pratiques sociales et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, pp.187-204.
- FOFANA Balla, 2022. *Développement et processus électoraux au Mali de 1992 à 2018*. Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny Cocody/Abidjan, pp.22-27.
- GRAWITZ Madeleine, 2004. *Lexique des sciences sociales*, Éditions Dalloz, Paris, pp.40-230.
- FISHER, Gustave-Nicolas, 1992. *Psychologie sociale de l'environnement*, Éditions DUNOD, Paris, p. 4.
- HEBEL Pascale, 2017. « Consommation et modes de vie » ; *Cahier de Recherche*, CREDOC Paris, N°291, pp.1-4.
- MOSCOVICI Serge, 1961. *Psychologie des représentations sociales*, Copyright 2019 Éditions des archives contemporaines, Paris, pp.5-20.
- N'DA Paul, 2015. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Éditions Harmattan, Paris, pp.17-210.
- NAY Olivier, 2011. *Lexique de science politique : vie et institutions politiques*, Éditions Dalloz, Paris, pp.40-180.
- STRAUSS Claude Lévi, 2017. *Structures élémentaires de la parenté*, Éditions de l'École des Hautes Étude en Sciences Sociales, 617 pages.
- VÉRIFICATEUR Général, 2024. *Rapport Général*, Bamako, pp.5-87.